

Le mot du Président



Bonjour à toutes et tous,

Depuis 2008, l'association Veigné Val de l'Indre venait vous apporter un éclairage différent de celui de l'équipe en place sur la vie communale. Les élections municipales de 2014 et les récentes élections départementales ont vu Patrick MICHAUD conforté dans son rôle d'homme politique sur le plan local.

Sa fâcheuse tendance à l'autosatisfaction et sa propension à habiller son inaction en mode de gestion prudente des deniers publics nous incite à continuer à vous faire part de notre façon de voir et d'analyser les choses sur Veigné.

Pour y parvenir dans de bonnes conditions, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Veigné Val de l'Indre a décidé entre autres le changement de nom de l'association.

Désormais, c'est sous le nom de VEIGNE POUR TOUS que nous vous apporterons l'information. Cette nouvelle dénomination reprend le nom de la liste qui avait porté la contradiction à notre maire au moment des municipales et définit clairement le positionnement de l'association en soutien aux élus minoritaires de notre commune.

Autant que possible, nous essaierons de vous informer sur les sujets communaux de manière un peu plus complète et moins décalée que ne le permet notre tribune dans le journal municipal. En effet, notre possibilité d'expression dans ce média a été limitée à 450 mots (Que craignent-ils donc ?) et nous devons rendre notre copie un mois et demi en moyenne avant sa parution.

Didier LAUMOND

La Guerre des Egos

Régulièrement déjà, nous dénonçons les mauvaises relations que Veigné entretient avec les autres membres de la Communauté de Communes du Val de l'Indre.

Les élections de mars 2014 laissaient penser que les choses s'amélioreraient puisque ce scrutin fut l'occasion, pour la première fois, d'élire également au suffrage direct nos représentants au sein de la CCVI.

Il n'en est rien ! Car les égos surdimensionnés de notre Maire et du Président de la CCVI (tous les deux affichés à droite) font qu'à ce jour une véritable rupture existe entre nos collectivités.

Il est vrai qu'entre temps, les toutes récentes élections départementales ont vu s'affronter sur notre canton les deux protagonistes avec les rancœurs générées lors du premier tour.

Depuis, c'est un peu « Règlement de compte à OK CORRAL ».

1er Acte : Conseil municipal du 23 janvier (Avant les départementales) : Monsieur le Maire nous annonce la création d'un service unifié d'instruction des actes pris en application du droit des sols (ADS). En clair un service chargé d'étudier les permis de construire, d'aménager, de démolir, etc...

Il nous explique alors avec force arguments que la loi étant modifiée, il convient d'y répondre et que 2 autres communautés de communes (Azay le Rideau et Ste Maure de Touraine) se joignent à la CCVI.

Il précise qu'un agent de la commune de Veigné compétent sur ce domaine a postulé et est pressenti pour intégrer ce service

Il nous demande de donner un avis favorable à cette création et de l'autoriser à signer la convention Had oc. L'opposition s'abstient ainsi qu'un de ses adjoints.

2ème Acte : Conseil municipal du 17 avril : (Après les départementales) : Ajout d'un point à l'ordre du jour.

Le Maire nous explique que le Président de la CCVI a décidé unilatéralement la veille en réunion de CCVI de ne plus recruter l'agent de Veigné prévu pour prendre la tête du service ADS et demande de ce fait le retrait de Veigné de cette convention. Il demande au Conseil d'annuler la délibération de janvier sur ce point au prétexte que la réorganisation prévue compte tenu du départ de cet agent ne pourra plus se faire.

De notre point de vue, il est parfaitement incompréhensible et totalement lamentable qu'un agent soit « pris en otage » par quelques élus que ce soient au motif que ceux-ci règlent leurs comptes.

A ce niveau, **l'esprit de responsabilité devrait pouvoir l'emporter.**

Ce « jeu » détestable augure mal du type de relation entre Veigné et le reste de la CCVI.

Il y a pourtant nécessité de se parler compte tenu du poids de plus en plus important pris par les communautés de communes

L'opposition restera vigilante sur ce sujet.



Le cumul des « mandales »

Dès son arrivée à la tête de notre commune en 2008, Patrick MICHAUD nous expliquait qu'il se positionnait en rupture avec la municipalité précédente car lui ne faisait pas de politique.

Manifestement, les choses ont dû beaucoup évoluer dans son esprit car le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il « en croque » aujourd'hui de la politique.

Voilà un monsieur qui n'était pas le dernier à dénoncer les « cumulards » en politique qui de ce fait ne pouvaient pas, selon lui, remplir correctement leurs multiples mandats. Un monsieur qui souhaitait il y a encore pas si longtemps se consacrer exclusivement au service des habitants de Veigné.

Et aujourd'hui, monsieur le maire, monsieur le vice-président de la CCVI, monsieur le président du pays Indre et Cher, monsieur le vice-président du Conseil Départemental, que pensez-vous de tout cela ? Pouvez-vous nous dire si vous arrivez à remplir correctement l'ensemble des missions qui vous ont été confiées par vos électeurs ?

Mais pourquoi ce contrepied singulier chez Patrick MICHAUD ?

Peu ou pas d'information à ce propos mais le cumul des mandats, vaste sujet en politique, entraîne également le cumul des indemnités et, à ce jeu, notre cher maire ne s'en tire pas mal du tout. Les éléments glanés sur internet à cet égard laisse entrevoir un total de plus de 6000 € mensuels n'incluant pas son titre de Président du pays Indre et Cher.

Pas mal pour un personnage qui fustige l'impôt et qui **pourtant ne vit désormais que de cela**. Mais la contradiction ne lui a jamais fait vraiment peur....

Il y a des moments où devant de tels revirements, nous aussi, nous pourrions être pour le cumul des « mandales ».

BUDGET 2015 : Services réduits et stagnation des investissements

Le budget 2015 est à l'image du budget 2014 sans aucune perspective, sans projet d'investissement à long terme et sans stratégie pour l'avenir de notre commune. Par contre, nous constatons qu'il va se traduire par une diminution des services aux Vindiniens. Même si le maire et ses adjoints s'en défendent, c'est bien cela que vont subir les Vindiniens et notamment les familles vindiniennes. Nous apprenons sans vraie surprise la baisse de la subvention au CCAS marquant par-là la dimension sociale de cette municipalité, mais aussi la suppression de l'accueil de loisirs sans hébergement de Veigné pendant le mois d'août alors que les quelques 600 enfants des groupes scolaires de la commune sont en vacances : Un comble ! En plus de cela, c'est, pour la rentrée scolaire 2015-2016, la mise en place d'un accueil périscolaire payant en lieu et place des temps d'activité périscolaire

gratuits. Temps qui faisait partie intégrante de la réforme scolaire et subventionnés pour partie par l'état avec mission de faire découvrir de nouvelles activités culturelles et sportives à nos enfants. Par contre, nous n'avons pas noté de diminution au niveau des indemnités perçues par les élus et notamment celles de monsieur le Maire.

Pour ses investissements, la commune de Veigné reste dans la tranche inférieure des communes de même importance. En effet si l'on tient compte des investissements non réalisés en 2014 (570.000 euros) et que l'on enlève la subvention (450.000 euros) du FST (fond de solidarité territoriale), le montant des investissements 2015 reste très faible pour une commune de 6200 habitants. Entre 2008 et 2014, Monsieur le Maire mettait en avant le surendettement de la commune mais aujourd'hui ce n'est plus le cas et pour autant, il n'y a aucun investissement structurant qui pourrait permettre à Veigné de se développer. Alors, pas d'idées ? C'est vrai que les cartons qui étaient

remplis de projets de la municipalité précédente sont maintenant vides et le fort de cette municipalité qui gère à courte vue n'est pas de se projeter et d'anticiper les besoins de la population. Depuis 2009, nous demandons la révision du PLU pour permettre un développement de la commune mais, à ce jour, toujours rien. Dès 2010, nous demandons un nouveau gymnase au Gués pour désengorger celui du bourg.. Nous sommes en 2015, il n'est toujours pas là et nous ne devrions pas l'avoir avant 2016. Quant au gymnase des Varennes, une ligne budgétaire avait été allouée pour refaire l'éclairage désormais défaillant de la salle qui accueille les compétitions de basket, de hand et de tennis de table entre autres. Les travaux ont été réalisés mais le budget alloué a été diminué de près de 8.000 euros. Résultat, l'éclairage est pire qu'avant. Monsieur Michaud, vous ne faites déjà que très peu d'investissements mais quand vous le prétendez, ne faites pas d'économie de « bouts de chandelles » : Essayez enfin d'être à la hauteur !

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Faites nous parvenir un chèque de 15 Euros libellé à l'ordre de **Veigné pour tous**.

N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse mail. Envoyez le tout à :

Veigné pour tous - 7 rue du Bellay -37250 Veigné



Mail : veignepourtous@gmail.com